

Dossier de candidature post 3^e

pour entrer en 2^{de} générale et technologique, en 2^{de} professionnelle ou en 1^{re} année de CAP

dans un établissement public de l'Éducation nationale, privé sous contrat ou agricole
(y compris MFR)

Rentrée 2020

Le candidat

➤ Identité

NOM, Prénom :

Adresse :

.....

Tél : Sexe : F M

Date de naissance :

N° INE :

➤ Responsables légaux

NOM, Prénom :

NOM, Prénom :

.....

.....

Adresse :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Tél :

Tél :

.....

.....

Courriel :

Courriel :

.....

.....

.....

.....

Année 2019 – 2020

➤ Scolarité actuelle

3^e générale

3^e prépa-métiers

3^e SEGPA

3^e de l'enseignement agricole

Autre

➤ Etablissement actuel

.....

Académie d'Orléans-Tours

Autre académie :

Raison de votre candidature dans l'académie d'Orléans-Tours :

Déménagement >> Joindre les justificatifs

Domicile principal dans l'académie d'Orléans-

Tours

>> Joindre les justificatifs

Formation demandée inexistante dans

l'académie d'origine

Autre

➤ **Demande d'assouplissement de la carte scolaire** Oui - Non

➤ **Situation médicale particulière ?** Oui - Non

*Si vous avez coché « oui », vous devez **impérativement** prendre contact avec le médecin scolaire.*

Les vœux :

Vous pouvez indiquer 10 vœux pour entrer en 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP en établissement public, privé ou en CFA.

Attention :

- Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans un **établissement privé**, vous devez obligatoirement effectuer une 1^{re} démarche auprès de l'établissement d'accueil.
- Vous avez choisi l'apprentissage comme modalité de formation : le vœu apprentissage de votre enfant est saisi à titre informatif, vous devez rechercher **un contrat d'apprentissage et contacter le CFA**.

Rappel : Orientation en seconde générale et technologique ou seconde STHR

Veillez vérifier qu'un vœu de 2^{de} GT dans le lycée de secteur (ou selon le cas, dans chacun des lycées du multi-secteur) a été formulé.

	2 ^{de} GT ou 2 ^{de} STHR / Enseignements optionnels choisis ou Spécialité de bac pro /famille de métiers ou CAP	LV A	LV B	Apprentissage (1)	Établissement (Nom – Ville – Département)	Réservé à l'administration
						Code vœu
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

(1) Pour les formations de la voie professionnelle, si vous avez choisi l'apprentissage comme modalité de formation, vous devez l'indiquer par une croix.

Mentions légales :

- le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse est responsable de l'application AFFELNET-Lycée.
- l'application AFFELNET-Lycée a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves en classes de seconde et première professionnelles, secondes générales et technologiques et en première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) par le biais d'un algorithme. Elle a également une finalité statistique.
- les services gestionnaires de l'affectation de la DSDEN et du rectorat, l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation et l'établissement d'origine ou le CIO fréquenté sont les destinataires des données de l'affectation. Les personnes habilitées du ministère sont destinataires des données statistiques.
- les droits des usagers d'opposition, d'accès, de rectification, de suppression et de définir des directives relatives au sort des données à caractère personnel après leur mort qu'ils tiennent des dispositions de l'article 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale, représentant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- les informations recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives intermédiaires pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.